

ATELIER NATIONAL

SECURITE ALIMENTAIRE : QUELS ENJEUX POUR LES PETITS PRODUCTEURS DANS L'IRRIGATION A GRANDE ECHELLE AUTOUR DES BARRAGES AU BURKINA FASO ?

RAPPORT TECHNIQUE



OUAGADOUGOU, BURKINA FASO - LES 26 ET 27 NOVEMBRE 2013

Sommaire

Sommaire	2
SIGLES ET ABREVIATIONS.....	3
1 INTRODUCTION.....	7
2 DEROULEMENT DE L'ATELIER.....	8
2.1 La cérémonie d'ouverture	8
2.2 Les exposés	9
2.2.1 Présentation des orientations nationales en matière d'agriculture irriguée au Burkina Faso : enjeux, acquis et perspectives (DGADI)	9
2.2.2 Projet Pôle de croissance de Bagré : enjeux et perspectives pour les petits producteurs (Bagrépôle)	10
2.2.3 Présentation de la vision de la Confédération paysanne du Faso sur le développement de l'agriculture irriguée (CPF).....	10
2.2.4 Restitution de l'étude de cas sur Bagré : les enjeux pour les petits producteurs sur le périmètre irrigué	12
2.2.5 Synthèse des enseignements tirés des expériences de Bagré (Burkina), Sélingué (Mali) et Niandouba (Sénégal)	14
2.3 Travaux de groupes et restitutions en plénière.....	18
3 QUE RETENIR DE L'ATELIER.....	19
ANNEXES.....	20

SIGLES ET ABREVIATIONS

CA	Conseil d'Administration
CEDEAO	Communauté Économique des Etats d'Afrique de l'Ouest
CPF	Confédération Paysanne du Faso
DGADI	Direction Générale de l'Aménagement et du développement de l'Irrigation
EAF	Exploitation Agricole Familiale
GWI-AO	Global Water Initiative Afrique de l'Ouest
IED Afrique	Innovation Environnement Développement Afrique
IIED	<i>International Institute for Environment and Development</i>
IRAM	Institut de Recherches et d'Applications des Méthodes de développement
MASA	Ministère de l'Agriculture et de la Sécurité Alimentaire
MOB	Maîtrise d'ouvrage de Bagré
OP	Organisation de Producteurs
PIB	Produit intérieur Brut
PNSR	Programme National de Sécurité Rurale (Burkina Faso)
PREMI	<i>Poverty Reduction and Environmental Management Initiative</i>
PREZOH	Programme Régional Eaux et Zones Humides
PV	Procès-verbal
ROPPA	Réseau des organisations paysannes et de producteurs de l'Afrique de l'Ouest
SCADD	Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable (Burkina Faso)
SDR	Stratégie de développement rural
SNDAI	Stratégie nationale de développement de l'agriculture irriguée
UICN	Union Internationale pour la Conservation de la Nature



ATELIER NATIONAL

Sécurité alimentaire : Quels enjeux pour les petits producteurs dans l'irrigation à grande échelle autour des barrages au Burkina Faso ?

Ouagadougou, Burkina Faso - les 26 et 27 novembre 2013

Communiqué final

Les 26 et 27 novembre 2013 s'est tenu à Ouagadougou (Burkina Faso) l'atelier national de restitution des travaux de recherche-action sur les moyens d'existence des agriculteurs des périmètres rizicoles de Bagré, dans le cadre du partenariat entre la Global Water Initiative (GWI) et Bagrépôle, et grâce à l'appui financier de la Fondation Howard G. Buffett.

Organisé par le consortium formé par l'Institut International pour l'Environnement et le Développement (IIED) et l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), en collaboration avec l'Iram (Institut de Recherches et d'Applications des Méthodes de Développement) et IED Afrique (Innovation, Environnement, Développement), cet atelier a regroupé une cinquantaine de participants du Burkina représentant les divers acteurs impliqués dans les processus de mise en œuvre des barrages: organisations de la société civile, représentants des usagers, élus, chercheurs, services techniques, structures de gestion des barrages, organisations régionales et internationales.

Cet atelier a été initié dans le cadre du deuxième objectif stratégique poursuivi par le programme GWI en Afrique de l'Ouest pour mieux comprendre les dynamiques locales et appuyer les petits producteurs au niveau des grands aménagements hydro agricoles existants pour la riziculture, afin d'améliorer durablement leur productivité, leurs revenus et leur bien-être, par l'apprentissage, le partage de l'information et l'adoption de bonnes pratiques (innovations). L'amélioration des outils et règles de gouvernance autour des systèmes d'irrigation existants (structures de gestion de l'eau, organisations paysannes, systèmes fonciers, financement des exploitations) doit permettre à tous les bénéficiaires locaux de partager équitablement les ressources en eau et les terres, en évitant les conflits entre usagers, et en exploitant toutes les opportunités d'investissements dans des activités génératrices de revenus pour assurer leur sécurité alimentaire.

La présente rencontre a permis de partager les expériences et d'échanger sur les aspirations, les contraintes de production et les enjeux autour de la sécurité des moyens de subsistance des différentes catégories d'agriculteurs présents sur les grands périmètres irrigués au Burkina Faso. Elle fait suite à l'atelier régional sur le même thème organisé à Ouagadougou les 10, 11 et 12 juillet 2013, qui avait permis de consolider les messages issus des trois études de cas menées au Burkina (barrage de Bagré), Mali (barrage de Sélingué) et Sénégal (barrage de Niandouba).

Les travaux se sont déroulés selon les étapes suivantes :

- 1- La cérémonie d'ouverture
- 2- Les présentations introductives
- 3- La restitution des résultats de recherche-action GWI
- 4- Les travaux en groupes suivis des restitutions et débats en plénière
- 5- La lecture du communiqué finale et la clôture

1- La cérémonie d'ouverture

Elle a été ponctuée par quatre interventions : le mot de bienvenue de Monsieur Jamie Skinner, Directeur de la Global Water Initiative en Afrique de l'Ouest, l'allocution de Monsieur Marc Gansonré, Représentant de la Confédération Paysanne du Faso (CPF), l'intervention de Monsieur Issaka

Kargougou, Directeur Général de Bagrépôle, et le discours d'ouverture de Monsieur Abel Nonyarma, chargé de mission représentant Monsieur le Ministre de l'Agriculture et de la Sécurité Alimentaire.

2- Les présentations introductives

Trois exposés ont été présentés en introduction pour poser le contexte de l'atelier :

- *Présentation des orientations nationales en matière d'agriculture irriguée au Burkina Faso : enjeux, acquis et perspectives. Alassane Guiré, Directeur Général des aménagements et du Développement de l'Irrigation (DGADI)*
- *Présentation de Bagrépôle : enjeux et perspectives pour les petits producteurs. Etienne Kaboré, Directeur de la Valorisation Economique de Bagrépôle, Responsable Social et de la Gestion des Terres (Bagrépôle)*
- *Présentation de la vision de la CPF sur le développement de l'agriculture irriguée. Marc Gansonré, Confédération Paysanne du Faso (CPF).*

3- La restitution des résultats de recherche-action GWI

Deux communications ont été présentées aux participants pour restituer les conclusions des travaux de recherche-action menés de mars à juin 2013 dans le cadre de la Global Water Initiative :

- *Restitution de l'étude de cas sur Bagré : les enjeux pour les petits producteurs sur le périmètre irrigué. Oumar Ouédraogo, consultant GWI*
- *Synthèse régionale des enseignements tirés des expériences de Bagré (Burkina), Sélingué (Mali) et Niandouba (Sénégal). Barbara Adolph, Institut International pour l'Environnement et le Développement (IIED)*

A partir de l'analyse et des conclusions des études approuvées par les participants, les thèmes suivants ont suscité l'intérêt des participants et ont largement été abordés dans les discussions : la sécurisation foncière, le conseil agricole à adapter aux différents types de producteurs, l'efficacité des organisations paysannes (OP), les relations de partenariats entre OP et institutions étatiques, et la multifonctionnalité des exploitations familiales. Ils ont ensuite été repris dans les travaux de groupes pour approfondir la réflexion et proposer des actions à mettre en œuvre.

4- Les travaux en groupes suivis des restitutions et débats en plénière

Trois groupes de travail ont abordé les questions suivantes :

- i) Comment développer un système d'appui conseil qui répond aux besoins des différentes catégories de producteurs ?
- ii) Comment améliorer l'efficacité des OP pour leur permettre de remplir leurs fonctions : négociations des financements pour les intrants; respect des cahiers de charges ; négociations des contrats de vente face aux investisseurs, etc. ?
- iii) Comment améliorer les relations partenariales entre les OP et les acteurs institutionnels (Direction régionale, Bagrépôle, Maison de l'Entreprise, etc.) ?

En tenant compte des femmes et des pauvres, les trois groupes ont abordé les points suivants :

- Quelles sont les bonnes pratiques et expériences en la matière ?
- Quelles opportunités existent ?
- Quelles sont les actions importantes à mettre en œuvre pour opérationnaliser les idées émises

Les résultats ont été restitués en plénière et les éléments de consensus et de divergence notés et discutés. Il ressort finalement, entre autres, les propositions d'actions suivantes.

- Réaliser un état des lieux (diagnostique) et une évaluation des méthodes de conseil existantes en prenant en compte les visions et aspirations des différentes parties prenantes.
- Utiliser les initiatives en cours au niveau national pour approfondir la réflexion et appliquer les leçons apprises des expériences.
- Renforcer l'aspect organisationnel des OP et l'esprit collectif en leur sein.
- Approfondir l'analyse avec les acteurs eux-mêmes (OP, gestionnaires des périmètres et institutions étatiques) pour leur permettre de mieux connaître leur place et leur rôle dans le dispositif de production et la chaîne de valeurs en fonction des différents besoins, pour identifier les goulots d'étranglement et proposer des solutions de manière concertée.

- Améliorer la gouvernance locale (notamment le rôle et le fonctionnement des OP) pour favoriser des relations de partenariats entre OP et acteurs institutionnels.
- Réfléchir à un système de crédit pour les équipements.
- Impliquer les producteurs dans l'élaboration des cahiers des charges car ils sont le plus souvent mal représentés.
- Assurer une meilleure communication sur ceux qui ont payé et ceux qui n'ont pas payé les taxes pour mieux comprendre les dynamiques locales et responsabiliser les producteurs, car si les producteurs sont bien encadrés et que le rendement est bon, ils paieront.

Des messages ont également été formulés pour accompagner la mise en œuvre de ses actions :

- Il y a un vrai besoin d'accompagnement des OP sur le terrain pour leur permettre de jouer leur rôle en collaboration étroite avec les institutions étatiques, notamment dans la recherche de marché pour l'écoulement des produits.
- Chaque partie (gestionnaire des périmètres, OP) a des responsabilités à différents niveaux.
- Il faut encourager les voyages d'échanges pour apprendre des expériences existantes à partir des bonnes et mauvaises pratiques.
- Tous les acteurs concernés doivent travailler ensemble. Il existe déjà des mécanismes de concertation et des initiatives pour améliorer la situation des petits producteurs, dans leur diversité, au niveau des périmètres irrigués au Burkina Faso, donc il est nécessaire de s'appuyer sur les expériences passées et en cours (ainsi que les opportunités existantes) pour valoriser les acquis concernant le foncier, le conseil agricole, le financement, l'efficacité des OP, la gouvernance locale, etc. La Global Water Initiative peut jouer un rôle de facilitateur dans la construction et la mise en œuvre du plaidoyer porté par les acteurs à la base, mais chaque acteur est responsable à son niveau.
- Les participants ont aussi reconnu que les politiques agricoles de l'Etat et les dynamiques locales des exploitations familiales ne convergent pas au même rythme vers les objectifs stratégiques fixés, ce qui peut créer un décalage entre les décisions qui sont prises et la réalité du terrain au niveau des différents types de producteurs. Il est donc recommandé de renforcer la concertation entre toutes les parties prenantes concernées à chaque niveau (local, régional, national) pour s'assurer de la cohérence des démarches.

5- La lecture du communiqué finale et la clôture

Les deux jours de discussions ont permis de dégager des orientations qui pourront servir de guide aux différents acteurs dans la mise en œuvre effective des recommandations de la recherche-action au niveau des sites d'irrigation à grande échelle au Burkina Faso.

Suite à la lecture du communiqué final et à son approbation, l'intervention de Monsieur Abel Nonyarma, Chargé de mission représentant le MASA, a clôturé l'atelier.

Fait à Ouagadougou, le 27 novembre 2013

L'atelier

1 INTRODUCTION

En partenariat avec IED-Afrique, IWMI et IRAM, la Global Water Initiative (GWI), mise en œuvre par l'Institut International pour l'Environnement et le Développement (IIED) et l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), a organisé les 26 et 27 novembre 2013 à Ouagadougou (Burkina Faso) un atelier national intitulé «**Sécurité alimentaire : Quels enjeux pour les petits producteurs dans l'irrigation à grande échelle autour des barrages dans l'espace sahélien**».

L'objectif de cet atelier consistait à partager les expériences et échanger sur les aspirations, les contraintes de production et les enjeux autour de la sécurité des moyens de subsistance des différentes catégories d'agriculteurs présents sur les grands périmètres irrigués au Burkina Faso. Les débats se sont appuyés sur la restitution de l'étude de cas du barrage de Bagré réalisée entre mars et juin 2013 dans le cadre de la Global Water Initiative (GWI).

Cette rencontre fait suite à l'atelier régional sur le même thème organisé à Ouagadougou les 10, 11 et 12 juillet 2013, qui a permis de consolider les messages issus de trois études de cas menées au Burkina (barrage de Bagré), Mali (barrage de Séligué) et Sénégal (barrage de Niandouba)¹.

Ces ateliers ont été initiés dans le cadre du deuxième objectif stratégique poursuivi par le programme GWI en Afrique de l'Ouest pour mieux comprendre les dynamiques locales et appuyer les petits producteurs au niveau des grands aménagements hydro agricoles existants pour la riziculture, afin d'améliorer durablement leur productivité, leurs revenus et leur bien-être, par l'apprentissage, le partage de l'information et l'adoption de bonnes pratiques (innovations). Selon la vision de la GWI, l'amélioration des outils et règles de gouvernance autour des systèmes d'irrigation existants (structures de gestion de l'eau, organisations paysannes, systèmes fonciers, financement des exploitations) doit permettre à tous les bénéficiaires locaux de partager équitablement les ressources en eau et les terres, en évitant les conflits entre usagers, et en exploitant toutes les opportunités d'investissements dans des activités génératrices de revenus pour assurer leur sécurité alimentaire.

Les travaux de l'atelier national (voir programme en Annexe 1) ont regroupé une soixantaine de participants (voir liste en Annexe 2) représentant les structures concernées par l'irrigation à grande échelle au Burkina Faso : organisations de producteurs, directions nationales, recherche, société civile, organisations régionales, bailleurs, etc.

De façon spécifique, il s'agissait :

- de présenter le contexte national de l'irrigation dans un premier temps, et de partager les résultats d'une recherche-action commanditée par la GWI autour du barrage de Bagré. En effet, sous la coordination de IED-Afrique, une équipe pluridisciplinaire d'experts a conduit un processus participatif impliquant les producteurs et l'ensemble des parties prenantes concernées, au cours des mois de mars, avril et mai 2013 ;

¹ Voir lien <http://www.iucn.org/fr/propos/union/secretariat/bureaux/paco/programmes/prezoh/?13559/Les-barrages-et-lirrigation--quels-enjeux-pour-les-petits-producteurs->

- de partager les idées émergentes et les enjeux à partir des expériences partagées, des constats du terrain et des discussions, pour orienter le débat national sur l'irrigation vers la recherche de solutions dans le but de soutenir les moyens de vie des différentes catégories d'agriculteurs ;
- de permettre aux acteurs et partenaires intéressés par la démarche de mieux se connaître pour accompagner le débat et travailler ensemble dans l'avenir.

2 DEROULEMENT DE L'ATELIER

2.1 La cérémonie d'ouverture²

La cérémonie d'ouverture a été présidée par Monsieur Abel Nonyarma, chargé de mission représentant Monsieur le Ministre de l'Agriculture et de la Sécurité Alimentaire. Quatre allocutions ont marqué cette cérémonie : (i) Jamie Skinner, Responsable du Programme Eau de l'Institut International pour l'Environnement et le Développement (IIED), et Directeur du Programme Global Water Initiative en Afrique de l'Ouest, ii) Monsieur Marc Gansonré, Représentant de la Confédération Paysanne du Faso (CPF), iii) Monsieur Issaka Kargougou, Directeur Général de Bagrépôle, et iv) Monsieur Abel Nonyarma.

En premier lieu, le Directeur de la GWI a tout d'abord souhaité la bienvenue aux participants à l'atelier régional et rappelé les trois orientations spécifiques de la GWI en Afrique de l'Ouest. Il a remercié le Directeur Général de Bagrépôle en particulier pour sa collaboration dans le cadre du travail de recherche action présenté lors de l'atelier, en insistant sur la nécessité de valoriser l'apprentissage à partir des expériences passées ou en cours. Il a également souligné l'importance des thèmes de l'étude que sont la gouvernance locale, le foncier, le bien-être des producteurs, le conseil agricole, etc. pour promouvoir des bonnes pratiques et bâtir des stratégies en réponse aux besoins des ménages.

Prenant ensuite la parole, le représentant de la CPF a interpellé l'auditoire en posant les questions : avons-nous pris en compte les préoccupations des petits producteurs dans nos politiques ? Avons-nous choisi la bonne option ? Il a rappelé la logique de l'atelier régional de juillet qui a permis de stimuler la réflexion autour de la gestion de l'eau et de la terre en lien avec la grande irrigation, et a noté que la production actuelle issue de l'irrigation reste bien en deçà des objectifs. Sans abandonner l'option des grands aménagements, il a spécifié que la priorité est de maîtriser l'eau et de promouvoir une nouvelle philosophie agricole au profit des petits producteurs, et d'assurer la transition du système traditionnel vers les nouvelles techniques.

Après cela, le Directeur Général de Bagrépôle a rappelé son ambition de promouvoir les technologies en vue d'améliorer la sécurité alimentaire et la résilience au niveau des ménages. Après deux ans de mise en œuvre, il a partagé quelques éléments de bilan : i) le défi des aménagements est énorme avec un coût d'investissement élevé (autour de 10 millions CFA par hectare), et le besoin de réfléchir à des systèmes innovants pour réduire les charges pour les petits producteurs et favoriser le partage des responsabilités entre acteurs pour une collaboration de tous ; ii) des actions à

² Voir les discours en annexe 3

développer pour une meilleure gestion de l'eau ; iii) le défi de l'agrobusiness pour répondre au besoin des petits producteurs ; iv) les droits sur les terres et la sécurisation à l'étude avec titres fonciers ; et v) le défi de la mécanisation et de l'accès aux intrants. Il a aussi précisé que l'accompagnement de la GWI est une grande opportunité pour le partage de bonnes pratiques et d'expériences, afin que Bagrépôle soit un véritable tremplin pour l'émergence économique des ménages.

Enfin, dans son discours d'ouverture, le représentant du Ministre de l'Agriculture et de la Sécurité Alimentaire a souligné que la stratégie de développement de l'irrigation au Burkina Faso devait permettre de contribuer à la sécurisation alimentaire, de lutter contre la pauvreté, de promouvoir l'utilisation durable des ressources naturelles en respectant les accords nationaux, et d'augmenter les exportations. Il attend donc de l'étude participative de la GWI à Bagré des propositions novatrices pour booster les exploitations familiales, et des résultats utiles pour les futurs pôles de croissance (Samendéni, Sourou). Il a terminé en précisant que les recommandations au gouvernement et partenaires seront analysées et prises en compte, avant de déclarer officiellement ouverts les travaux de l'atelier.

2.2 Les exposés³

Dans un premier temps, trois exposés introductifs ont été proposés :

- Présentation des orientations nationales en matière d'agriculture irriguée au Burkina Faso : enjeux, acquis et perspectives – par *Alassane Guiré, Directeur Général des aménagements et du Développement de l'Irrigation (DGADI)*
- Projet Pôle de croissance de Bagré : enjeux et perspectives pour les petits producteurs – par *Etienne Kaboré, Directeur de la Valorisation Economique, Responsable Social et de la Gestion des Terres (Bagrépôle)*
- Présentation de la vision de la CPF sur le développement de l'agriculture irriguée – par *Marc Gansonré, Confédération Paysanne du Faso (CPF)*.

2.2.1 Présentation des orientations nationales en matière d'agriculture irriguée au Burkina Faso : enjeux, acquis et perspectives (DGADI)

Cette communication a permis de présenter le contexte et de poser le cadre des débats de l'atelier. Quelques éléments importants sont relevés ici :

- Le potentiel physique existant est insuffisamment exploité, avec 46000ha irrigués soit environ 20% du potentiel.
- Les atouts pour le développement de l'irrigation au Burkina Faso : la volonté politique (SCADD, SDR, SNDDAI, PNSR), l'implication du secteur privé dans le processus de développement économique, l'émergence des pôles de croissance avec la promotion des exploitations familiales, etc.

³ Les présentations sont disponibles sur

http://www.iucn.org/fr/propos/union/secretariat/bureaux/paco/info_paco/?14115/Securite-alimentaire--Quels-enjeux-pour-les-petits-producteurs-dans-lirrigation-a-grande-echelle-autour-des-barrages-au-Burkina-Faso-

- Les contraintes : la pression foncière avec l'absence de cohérence entre les textes et la dualité entre droit moderne et règles coutumières, les difficultés d'accès aux services financiers, la mauvaise gestion et le manque de maintenance des aménagements, la faible structuration des filières, l'insuffisance et le mauvais état des infrastructures de désenclavement, etc.
- Le besoin de renforcement de capacités des exploitants et des collectivités territoriales
- De nouvelles actions majeures pour 2013, 2014 et 2015, avec des leviers et mesures à gain rapide, dont les aménagements physiques.
- Les actions prioritaires et nécessaires : i) Inciter et soutenir les investissements privés pour mieux opérationnaliser l'irrigation, ii) Viser la rentabilité des investissements, et iii) Améliorer la valorisation des filières.

2.2.2 Projet Pôle de croissance de Bagré : enjeux et perspectives pour les petits producteurs (Bagrépôle)

Cette présentation a permis de rappeler les principaux objectifs du Pôle de Croissance de Bagré et les résultats attendus concernant les petits producteurs particulièrement. En bref :

- Le projet va contribuer à l'accroissement de l'activité économique du Burkina Faso à travers un partenariat public privé (PPP), qui se veut avant tout au bénéfice des petits producteurs, et ensuite pour les investisseurs.
- Il y aura trois composantes : i) renforcement des capacités institutionnelles (contribuer à améliorer la gestion de la zone et de l'environnement des affaires – réduire le coût et le risque de faire des affaires à Bagré, gérer la crise foncière en suivant plusieurs étapes) ; ii) développement d'infrastructures critiques (développer les infrastructures publiques à Bagré pour accroître l'investissement privé) ; et iii) développement de services critiques (promouvoir la fourniture de services essentiels à Bagré par le secteur privé).
- Les enjeux pour les petits producteurs sont : i) une meilleure organisation dans leurs groupements ; ii) le respect du cahier des charges spécifique et des clauses contractuelles ; iii) la gestion efficace de l'eau ; et iv) l'amélioration de la production et de la commercialisation.

2.2.3 Présentation de la vision de la Confédération paysanne du Faso sur le développement de l'agriculture irriguée (CPF)

Le représentant de la CPF a partagé quelques réflexions à partir de son expérience et en s'appuyant sur le contexte actuel de développement de l'irrigation. Quelques passages sont rappelés ici :

- Pour 2015, il souhaiterait l'irrigation pour tous, adaptée aux besoins des producteurs.
- Le gouvernement a fait un effort ces dernières années pour mieux mobiliser l'eau. En effet, l'irrigation est d'une importance capitale pour les petits producteurs, elle doit leur permettre d'avoir l'eau au bord des champs pour ne pas tous les concentrer dans les quelques sites existants ou en projet (Bagré, Samendéni, Sourou).

- L'agriculture durable passe par une maîtrise de l'eau adaptée aux besoins des petits producteurs (besoins en financement, équipement, accès aux marchés, etc.) et à leurs capacités ; les politiques agricoles doivent s'adapter à la réalité du terrain pour éviter des incompréhensions et des protestations.
- Le problème du foncier doit être résolu au niveau national en utilisant ce qui se fait dans certains sites (Sourou, Bagré). L'appui-conseil pour l'irrigation doit s'adapter aux capacités des petits producteurs.

Suite à ces trois présentations, les discussions ont permis de faire ressortir un certain nombre de points synthétisés ci-dessous :

- Concernant la prise en compte des résultats de la recherche sur le riz, le Ministère de la recherche scientifique et de l'innovation participe à la mise en œuvre des nouvelles stratégies nationales. A Bagré, il existe un partenariat avec l'INERA et le Ministère de la recherche scientifique et de l'innovation pour une plateforme de 50ha.
- Il est nécessaire d'instaurer un partenariat multi acteurs fécond pour améliorer les résultats de l'irrigation. L'Union des producteurs à un siège au conseil d'administration de Bagrépôle pour faire entendre sa voix, c'est un bon début. La CPF peut jouer un rôle à Bagré et peut demander tous les renseignements nécessaires.
- La production irriguée reste très faible au niveau national, c'est pourquoi des initiatives sont en cours pour améliorer la situation, notamment à travers les pôles de croissances. Selon le PNSR, l'accroissement de l'irrigation prévu pourra permettre d'atteindre 50% du potentiel au Burkina Faso (actuellement à 3%).
- En termes de renforcement de capacités des petits producteurs pour l'irrigation à Bagré, il est nécessaire de prévoir des formations sur la négociation des contrats. Ils ne doivent pas devenir de simples manœuvres.
- Concernant le foncier à Bagré, le minimum de terre aménagée attribuée avec titre de propriété pour la compensation est de 1ha. Si la superficie de la terre traditionnelle à compenser est inférieure, alors des terres de complément seront affectées mais avec un autre statut (bail emphytéotique).
- Il existe des liens entre le Sourou et Bagré, notamment à travers des visites d'échanges organisées entre les deux projets. Retour d'expérience du MCA Sourou qui délivre, pour la compensation, des titres fonciers aux propriétaires et des baux emphytéotiques pour les non propriétaires.
- A Bagré, il n'y a pas de problème de labour et d'intrants, mais il y a un vrai problème de commercialisation.
- A Bagré, il existe un processus participatif pour élaborer le cahier des charges avec les paysans (atelier national et introduction au CA de Bagrépôle).
- Au niveau des OP, il y a besoin de renforcer la communication, la formation et la concertation. Il faut expliquer les textes et vulgariser les politiques pour avancer.

- Au sujet de la valorisation des eaux souterraines, il y a une direction nouvellement créée pour la prise en charge de ces questions.
- A Bagré, 30% des bénéficiaires des actions directes de Bagrépôle (intrants, formations, affectation des terres) sont des femmes.
- On ne peut pas dissocier l'agriculture et l'élevage, notamment pour la fumure organique.

2.2.4 Restitution de l'étude de cas sur Bagré : les enjeux pour les petits producteurs sur le périmètre irrigué

M. Oumar OUEDRAOGO, consultant principal de l'équipe de recherche du Burkina Faso, a rappelé le contexte national du Burkina Faso dont l'agriculture concerne 80% de la population active et contribue en moyenne à 32% du PIB. Les documents de référence en politique agricole sont la SCADD et le PNSR. Il a précisé également que le gouvernement Burkinabè a opté pour une stratégie de développement des pôles de croissance, à l'image de celui de Bagré, au cours des années à venir.

Dans le but d'accroître les productions vivrières et la production commerciale, le Burkina Faso a l'objectif d'augmenter les superficies aménagées sur le site de Bagré à 30 000 ha par les actions suivantes :

- Moderniser l'agriculture et améliorer les revenus des paysans et les conditions de vie de la population
- Organiser les producteurs au sein de coopératives et renforcer leurs capacités techniques et de gestion
- Promouvoir l'entrepreneuriat agricole dans le domaine de l'agrobusiness
- Valoriser le potentiel halieutique du barrage

Catégorisation des exploitants

Les investigations de l'équipe de recherche du Burkina ont conduit à la catégorisation des producteurs selon cinq types :

- i) Type 1 : producteurs manuels
- ii) Type 2 : producteurs de riz équipés avec traction bovine
- iii) Type 3 : producteurs de riz et autres (pêche, maraichage et élevage)
- iv) Type 4 : femmes chefs d'exploitation
- v) Type 5 : producteurs de semences de riz

Sur le site de Bagré, les capitaux naturels sont marqués par l'absence de titre de propriété, l'insuffisance des surfaces exploitées, l'absence de champs pluviaux en rive gauche et la réduction des superficies en rive droite, l'appauvrissement des sols dû à la monoculture du riz.

Le faible niveau d'équipement agricole et les difficultés d'accès au financement ont été aussi notés comme des contraintes à la production.

Pour faire face à ces contraintes, les petits producteurs de Bagré développent des stratégies telles que l'utilisation de la fumure organique, la réduction des quantités d'engrais, la location d'une partie de leur parcelle pour financer l'exploitation du reste de la parcelle, la diversification des sources de revenus (pêche, élevage, commerce, etc.), etc.

Cependant, pour améliorer la productivité des producteurs selon les différents types, les défis suivants restent à relever :

- Accès au crédit et aux équipements agricoles
- Acquisition de droits jouissance des terres irriguées et pluviales
- Augmentation des terres cultivables
- Accès aux conseils agricoles appropriés
- Diversification de la production pour accroître le revenu agricole
- Renforcement des capacités des réseaux sociaux

Propositions d'axes d'intervention

Pour aider à lever les contraintes qui limitent la productivité des agriculteurs, l'équipe de recherche a proposé des axes d'intervention pour la GWI et les partenaires :

- Approfondir la réflexion afin de mieux cibler les appuis surtout en faveur du gros lot des producteurs défavorisés et d'accélérer la mise à niveau dans l'acquisition des moyens de production
- Renforcer la gouvernance et la capacité organisationnelle au niveau des OP
- Nourrir les réflexions pour la mise en place d'une stratégie de conseil agricole adaptée à chaque filière et aux différents types de producteurs, afin de mieux accompagner la professionnalisation agricole
- Mener un plaidoyer pour faciliter l'accès aux capitaux, notamment la taille des superficies et la sécurité foncière au profit des petits producteurs
- Appuyer et renforcer les acteurs de la chaîne de valeur riz afin d'améliorer la compétitivité du riz local sur le marché
- Partager les réflexions avec Bagrépole dans la perspective d'une meilleure prise en compte des intérêts des petits producteurs dans le programme de Pôle de croissance de Bagré.

Les discussions ont ensuite permis au consultant d'apporter des compléments d'explications, dont les principaux sont rappelés ici :

- Concernant la spécialisation dans le riz irrigué : des autochtones ont perdu des champs pluviaux avec le barrage et se retrouvent qu'avec une parcelle sur le périmètre. Ce problème foncier à Bagré « oblige » finalement à cultiver le riz irrigué.
- Le riz étant cultivé essentiellement sur le périmètre, la diversification se fait en dehors du périmètre (notamment avec la pêche).

- La paupérisation d'un grand nombre de petits producteurs résulte de l'incidence de mauvaises stratégies proposées ménages et d'un environnement général non favorable (crise de 2008).
- Par rapport à la problématique des circuits de commercialisation pour écouler les stocks, il existe un marché institutionnel SONAGES. Pour le riz au niveau national, il y a concurrence sur le marché avec le riz importé moins cher. La qualité du riz est à améliorer à travers les chaînes de valeur.
- Il est difficile pour le producteur d'acheter des équipements à la centrale d'achat par manque de moyens.
- Les femmes sont attributaires dans les nouvelles affectations de terre, mais on ne connaît pas de chiffre précis pour le moment.
- Bagrépôle propose déjà des actions pour répondre aux défis soulevés (conseil, foncier, structuration des OP...) : quelles sont donc les pistes à approfondir ? (cf. travaux de groupes)
- La vulgarisation agricole se fait seulement au niveau de Bagrépôle malgré un manque de ressources humaines. Il n'y a pas de problème de coordination (à ajuster dans l'étude qui renvoie surtout à l'époque de la MOB).

2.2.5 Synthèse des enseignements tirés des expériences de Bagré (Burkina), Sélingué (Mali) et Niandouba (Sénégal)

Madame Barbara Adolph (IIED) a présenté une synthèse proposée par IED Afrique dans le cadre de la GWI, dont les éléments principaux avaient déjà été partagés lors de l'atelier régional de juillet. Voici quelques rappels sur le contenu :

- Il est nécessaire de bien considérer la spécificité des contextes de chaque site dans l'interprétation des conclusions.
- Des opportunités existent
 - ✓ Potentiel de terres irriguées (entre 10 et 14% des terres irrigables dans les 3 sites sont exploitées)
 - ✓ Nouvelle volonté politique affirmée à travers différentes stratégies dans les pays (PNSR/BF, CSA/SN, PNAR/SN, SCADD/BF, ASAN/SN&BF, etc.)
 - ✓ Augmentation considérable des ressources financières dans le secteur (plusieurs pays ayant atteint/dépassé l'objectif de Maputo)
 - ✓ Marge de progression élevée en termes d'augmentation de la productivité
 - ✓ Grand potentiel de production de riz dans les vallées (groupements femmes, etc.)
- Trois questions clés pour aborder la problématique :

Question 1

Comment mieux orienter les investissements publics en faveur de l'agriculture irriguée afin de choisir les meilleures options techniques, accessibles aux petits producteurs, et pouvant garantir de façon durable, des rendements élevés à un coût réduit ?

Question 2

Comment renforcer le capital social local afin de lui permettre de jouer un rôle de premier plan dans les processus de prise de décisions et dans la gouvernance des périmètres irrigués, en particulier pour ce qui concerne la gestion du foncier et des infrastructures ?

Question 3

Comment repenser le modèle d'intervention actuel afin de le mettre plus en phase avec la multifonctionnalité des exploitations familiales agricoles qui ne se réduisent pas à de simples unités économiques de production mais qui remplissent également des fonctions sociales, culturelles, environnementales qui impactent directement sur l'ensemble du système de production ?

- Des conclusions partagées avec les implications associées :

CONCLUSIONS	IMPLICATIONS
<p>1. La logique d'Etat est structurée autour d'une vision de la modernisation de l'agriculture. Les caractéristiques structurantes majeures de cette option sont, entre autres, une forte intensité technologique, une spécialisation de la production et la promotion de l'agro-business comme moyen pour réaliser les objectifs de production. Les exploitations familiales sont considérées comme éléments de ce système, mais celui-ci n'est pas conçu de manière à pouvoir prendre adéquatement en compte leur multifonctionnalité.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Remise en cause de fait des systèmes de production traditionnels basés sur la diversification (réduction des risques, etc.) ▪ Les autres fonctions/activités des EF faiblement prises en compte ▪ Verticalité du système de gouvernance et faible implication des OP dans la prise de décision (l'essentiel des éléments du cahier des charges défini par les structures en charge de la gestion des périmètres) ▪ Positionnement de plus en plus fort des nouveaux acteurs du secteur privé (grands investisseurs) - mais est-ce qu'ils sont vraiment plus efficaces et productifs ?
<p>2. À l'opposé de celle de l'Etat, la logique des exploitations familiales est basée sur la reconnaissance de la multifonctionnalité comme caractéristique fondamentale et déterminant clé de leur capacité de résilience. C'est en prenant en compte cette réalité que les modèles d'intervention à mettre en place dans les périmètres pourront servir de leviers pour l'augmentation de la production et le renforcement des moyens d'existence des paysans pauvres.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La spécialisation agricole choisie: modèle des investisseurs en agro-business avec de grandes superficies ▪ La spécialisation agricole subie: petites exploitations (petites parcelles) ne disposant pas d'autres activités pour financer la riziculture. Sans possibilité d'accès au crédit, elles sont dans une situation précaire ▪ La diversification : modèle caractéristique des exploitations familiales et illustration du rôle important des autres activités (élevage, migration, emplois salariés, etc.) dans le financement de la riziculture <p><i>Dans un contexte caractérisé par une défaillance du système de financement formel, la diversification devient un facteur important de différenciation socio-économique</i></p>
<p>3. Ce décalage entre les deux logiques entraîne plusieurs dysfonctionnements en termes d'aménagements coûteux et peu performants, d'affaiblissement et de mise à l'écart du capital social local dans le processus de décision pour une gestion durable des périmètres, d'aggravation de la situation de précarité des producteurs les plus pauvres en ressources, et de fragmentation du système d'appui conseil devenu peu adapté au caractère multifonctionnel des exploitations familiales.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La qualité actuelle des aménagements constitue un des facteurs explicatifs des niveaux de rendements faibles pour la majorité des producteurs ▪ Une reconfiguration du capital social dans les zones de périmètres ▪ Le petit producteur, pauvre en ressources, exclu du système ▪ Un conseil agricole faible et fragmenté
<p>4. Le riz demeure une céréale stratégique qui occupe une place centrale dans les visions et aspirations futures des exploitations familiales. Toutefois, ces aspirations sont sous-tendues par différentes motivations. Dans ce contexte, un des défis majeurs sera de voir comment créer les conditions institutionnelles et techniques pour permettre aux producteurs qui en ont l'ambition et la capacité, de pouvoir passer à l'échelle en produisant plus et</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Accès au foncier rizicole (la terre comme actif important à haute valeur) ▪ Sécurité alimentaire en riz d'abord ; commercialisation ensuite (mais dépend du contexte) ▪ Limiter la dépendance au marché (nouveaux acteurs) ▪ Génération de revenus (riz comme culture de rente pour les acteurs de l'agro-business) ▪ Place des jeunes et des femmes ????

CONCLUSIONS	IMPLICATIONS
<p>mieux. Cela passera naturellement par la levée de la contrainte liée à l'accès au foncier.</p>	
<p>5. La poursuite des objectifs politiques de sécurité alimentaire devra prendre en compte le caractère multifonctionnel des exploitations et la place qu'elles accordent à la riziculture dans la formulation de leurs visions et aspirations futures. Cependant, toute intervention future devra, d'abord, passer par l'ingénierie d'un système de gouvernance des périmètres à travers l'instauration de nouvelles règles et mécanismes de redevabilité ainsi que le renforcement des organisations représentatives des producteurs dans le processus de décisions.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Instauration de procédures de prises de décisions inclusives et transparentes afin de construire une vision partagée entre Etat et producteurs : gouvernance foncière ; partage des responsabilités ; chaîne d'imputabilité, mise en place de mécanismes et outils de contrôle par les usagers (producteurs) ▪ Repenser le système de conseil agricole et rural : capacité des OP à assumer un rôle de premier plan, diversification de l'offre de service, appui à l'innovation paysanne ▪ Mettre en place un système de financement alternatif qui prend en compte toute la chaîne de valeur (renforcer le positionnement des femmes) ▪ Adaptation du cadre institutionnel national et régional pour appuyer et consolider les nouvelles règles devant régir la gouvernance des périmètres.

2.3 Travaux de groupes et restitutions en plénière⁴

Trois groupes de travail ont abordé les questions suivantes :

- 1) Comment développer un système d'appui conseil qui réponde aux besoins des différentes catégories de producteurs ?
- 2) Comment améliorer l'efficacité des OP pour leur permettre de remplir leurs fonctions : négociations des financements pour les intrants; respect des cahiers de charges ; négociations des contrats de vente face aux investisseurs, etc. ?
- 3) Comment améliorer les relations partenariales entre les OP et les acteurs institutionnels (Direction régionale, Bagrêpôle, Maison de l'Entreprise, etc.) ?

En tenant compte des femmes et des pauvres, les trois groupes ont systématiquement abordé les points suivants :

- Quelles sont les bonnes pratiques et expériences en la matière ?
- Quelles opportunités existent ?
- Quelles sont les actions importantes à mettre en œuvre pour opérationnaliser les idées émises ?

Les résultats des travaux de groupe ont été restitués en plénière (voir Annexe 3) et les éléments de consensus et de divergences notés et discutés. Les débats qui ont suivi les présentations ont permis de mettre en relief la pertinence des problématiques émergentes et de soulever la nécessité de mener les actions évoquées :

Conseil adapté aux différents besoins :

- Réaliser un état des lieux et/ou une évaluation des méthodes de conseil (diagnostique) en prenant en compte les visions des différentes parties prenantes
- Utiliser les initiatives en cours au niveau national pour approfondir la réflexion et appliquer les leçons apprises des expériences

Efficacité des OP :

- Renforcer l'aspect organisationnel des OP et l'esprit collectif en leur sein, mieux connaître leur place et leur rôle dans le dispositif de production et la chaîne de valeurs en fonction de leurs besoins.
- Vu la complexité du sujet, approfondir l'analyse avec les acteurs eux-mêmes pour identifier les goulots d'étranglement et proposer de manière concertée des solutions.

Relations partenariales :

- Améliorer la gouvernance locale (le rôle et le fonctionnement des OP).
- Réfléchir à un système de crédit pour les équipements
- Impliquer les producteurs dans l'élaboration des cahiers des charges car ils sont le plus souvent mal représentés
- Assurer une meilleure communication sur ceux qui ont payé et ceux qui n'ont pas payé les taxes pour responsabiliser les producteurs (s'ils sont bien encadrés et que le rendement est bon, ils paieront).

⁴ Voir TDR et conclusions des travaux de groupes en Annexe 3

Des messages ont également été formulés pour accompagner la mise en œuvre de ces actions (voir communiqué final au début du présent rapport).

3 QUE RETENIR DE L'ATELIER

Dans la lignée de la rencontre régionale de juillet 2013 à Ouagadougou, l'atelier national pour le Burkina Faso a permis, à travers les communications introductives, la présentation du rapport d'étude sur Bagré et de la synthèse régionale, et les travaux de groupes et discussions en plénière, de faire un certain nombre de constats qui ont abouti à l'identification de contraintes et de potentiels moteurs pour l'atteinte de la sécurité alimentaire au Burkina Faso à travers la grande irrigation. Des défis sont à relever pour améliorer la situation actuelle sur les périmètres : ils sont d'ordre institutionnel, organisationnel et financier. Le foncier a également été largement abordé, étant au centre des dynamiques socioéconomiques locales, avec des effets sur le long terme.

La capacité des producteurs à prendre en charge la gestion des périmètres irrigués, tout en assurant la rentabilité des investissements, a été reconnue. Mais des limites ont souvent été pointées du doigt, comme étant autant de freins à la réalisation des objectifs de promotion de l'exploitation familiale. Les messages suivants rappellent, en partie, les défis à relever :

- i) Comprendre le système actuel d'encadrement et d'appui-conseil et le renforcer afin qu'il réponde aux besoins des producteurs
- ii) Favoriser la coordination des institutions en charge du pilotage, de la gestion et de l'exécution des politiques, stratégies et programmes de développement agricole, alimentaire et nutritionnel
- iii) Encourager l'augmentation des ressources financières de la part de l'Etat burkinabè, et leur ciblage dans des systèmes qui fonctionnent sur le long terme au profit des exploitations familiales
- iv) Promouvoir la capitalisation des expériences en cours sur les périmètres et la communication autour des leçons apprises
- v) Améliorer la mise en œuvre et le suivi-évaluation des politiques et stratégies de développement agricole des Etats
- vi) Reconnaître le rôle important du statut foncier des terres et de la taille des parcelles dans les exploitations familiales (possibilités offertes pour hypothèque, location, etc.)

Pour répondre à ces besoins, l'Etat, les partenaires au développement, les producteurs et la société civile doivent travailler davantage en synergie et apprendre des uns et des autres, car la durabilité des solutions dépend avant tout de la capacité des acteurs à maintenir une dynamique de collaboration pour soutenir le plaidoyer envers les décideurs.

En somme, l'atelier national sur le thème « **Sécurité alimentaire : Quels enjeux pour les petits producteurs dans l'irrigation à grande échelle autour des Barrages au Burkina Faso ?** » a permis d'obtenir les résultats escomptés : des idées ont émergé pour orienter le débat national et soutenir les moyens de vie des différentes catégories d'agriculteurs, et les participants ont manifesté tout leur intérêt à poursuivre la réflexion, au regard du niveau des discussions qui a témoigné de la pertinence des thèmes de débat proposés.

ANNEXES

Annexe 1 Programme de l'atelier

Jour 1	
8H30	Arrivée et enregistrement des participants
9H	<p>Ouverture officielle Mot de bienvenue de GWI (Jamie SKINNER, Directeur GWI Afrique de l'Ouest) Allocution du Président de la Confédération Paysanne du Faso Allocution de Mr le Directeur Général de Bagrepole Discours d'ouverture de Mr Mahama ZOUNGRANA, Ministre de l'Agriculture et de la Sécurité Alimentaire du Burkina Faso</p> <p>Présentation des participants : Facilitateur (Serge SEDOGO) Présentation de l'agenda : Facilitateur</p>
10h00	PAUSE SANTE
10H30 : Session 1 Plénière – présentations introductives	<p>Présentation des orientations nationales en matière d'agriculture irriguée au Burkina Faso (20 mn) : Enjeux, acquis et perspectives (<i>Guiré Alassane, DGADI</i>)</p> <p>Présentations de Bagrèpôle : enjeux et perspectives pour les petits producteurs (20 mn); <i>Kaboré Etienne, BAGREPOLE</i></p> <p>Présentation de la vision de la CPF sur le développement de l'agriculture irriguée (20 mn) : <i>Bassiaka DAO, Président CPF</i></p> <p>Discussion facilitateur (1h)</p>
12H30	DEJEUNER
14H00 : Session 2 Plénière – restitutions des résultats de recherche-action	<p>Restitution de l'étude de cas sur Bagré : Les enjeux pour les petits producteurs autour des barrages. <i>Oumar Ouédraogo</i> Discussion : Facilitateur</p>
15h30	PAUSE SANTE
15H50 : Session 2 (suite)	<p>Synthèse des enseignements tirés des expériences de Bagré (Burkina), Sélingué (Mali) et Niandouba (Sénégal). <i>Barbara Adolph, IIED</i> Discussion : Facilitateur</p>
17h00	Clôture de la journée
Jour 2	
09h00 : session 2 (suite)	<p><i>Rappels des principaux messages et recommandations</i> Discussion : <i>Facilitateur</i></p>
09h30	<p><i>Présentation des tdrs des travaux de groupe (Facilitateur)</i> Discussion : <i>Facilitateur</i></p>
10h00 Session 3 (travaux de groupes + Pause)	<p>Stratégie de mise en œuvre des recommandations Facilitateurs de groupe (<i>Eric Bologo ; Moumini Savadogo ; Jamie Skinner</i>)</p>
12h00	Restitution des travaux de groupe (Facilitateur)
13H30	DEJEUNER
15h00	<p>Lecture communiqué final Clôture</p>

Annexe 2 Liste des participants

N°	Nom et Prénom	Titre - Fonction	Localité	Contact + Mail	Mail
1	GANABA Aïda	Responsable Pôle Technique	IDE Burkina / Ouagadougou	75 40 42 96	aida.ganaba@idewestafrica.com
2	SAWADOGO Mahamoudou	Project Officer CPWF	Project Officer CPWF	50 37 60 67 / 70 78 17 35	sa_mahdou@yahoo.fr; sawadogo.mahdou@gmail.com;
3	TENGNAS Anna	Assistante Technique	CCRE / CEDEAO / Ouagadougou	65 14 30 87	anatengnas@gmail.com
4	ADOPH Barbara	Chercher	IIED		barbara.adolph@iied.org
5	BADOLO / BADO Amélie MC	DR	DRPF / Centre Est	70 18 32 85	badolo_amelie@yahoo.fr
6	BALIMA Hamidou	Président CLE	Comité Local de l'Eau / Bagré	70 75 26 72 / 78 42 45 92	
7	BANI Issa	Ingénieur Environnement	SP/CONEDD	70 06 32 49 / 50 31 31 66	issa_bani@yahoo.fr
8	BANTANGO Adama	Président	UCPRB	70 10 59 31	
9	BASOROBOU Tigasse Anakouba	DREDD Centre Est	Tenkodogo	40 71 01 61	tigas61@yahoo.fr
10	BERE B Théodore	Responsable Suivi-Evaluation	DGDI/MASA§OUAGA	70 23 00 39	beretheo75@gmail.com
11	BERTHE Lacina	Producteur	Comité Interprofessionnel de Riz CIRB / Bobo Dioulasso	70 33 53 27	cirb01@yahoo.fr
12	BOLOGO Eric	Chargé de Mission	Inter-Réseau / Ouagadougou	61 41 77 40	eric.bologo@inter-reseaux.org
13	BONKOUNGOU Joachim	Chercheur	INERA / Kamboinsé	50 40 17 21 / 70 29 05 46	joachbonk@yahoo.fr

14	BORO Adama	DAPVA/Ingenieur Agronome/Directeur de Production	AMVS	70 11 97 18	bazboro2000@yahoo.fr
15	BOUBE Bassirou	Enseignant	2iE / ARID	50 49 28 00 / 75 15 30 13	bassirou-boube@2ie-edu.org
16	BOURGOU Tumba	Personne Ressource	ANSD - Fada	76 67 51 33 / 71 01 88 40	btsuamba@yahoo.fr
17	CONGO Amos	Point focal PAPSA	DRASA Centre Est / Tenkodogo	70 63 54 69	gueswindamos@yahoo.fr
18	COULIBALY Lamine	Préfet	Préfecture / Bagré	79 30 78 74	laminecoulibaly80@yahoo.fr
19	COULIBALY Rémi	Expert Agronome	MCA - Ouagadougou	70 24 11 56	hagnoman2000@yahoo.fr
20	DABIRE Victor	Gouverneur de la Région de la Boucle du Mouhoun	Gouvernorat Boucle du Mouhoun / Dédougou	70 25 23 06	
21	DABONE Sambo	Maire	Mairie/Bagré	70 79 19 74	
22	DEMBELE Kalifa	Gestionnaire Projets	IDE Burkina / Ouagadougou	78 17 87 03	demb2001@yahoo.fr
23	Dr Patrice Djamen	Coordonnateur	ACT / Ouagadougou	75 55 66 96	adjamen@yahoo.fr
24	GANSORE Marc	SG Adjoint	CPF / Imasgo	70 31 42 20	cpf@fasonet.bf; marc_mistwal@yahoo.fr
25	GUIRE Alassane	Directeur Général	DGADI / Ouagadougou	70 25 42 99	guire-allassane@yahoo.com
26	KABORE Etienne	DVE	Bagrepôle/Bagré	70 26 28 41	kaboreti@yahoo.fr
27	KAM / BARRY Déborah	Agent	DGFOMR	<u>70 26 41 27 / 50</u> <u>32 45 75</u>	deborah.barrykam@yahoo.com
28	KIENOU Georges	Producteur	Union des Producteur de Riz du Sourou / Niassan	70 32 15 23	

29	KONGO Saïdou	DR	DREAHA/Centre Est	70 31 33 56	saidoukongo@yahoo.fr
30	KOUNDOUNO Jérôme	Coordonnateur GWI	UICN PACO	50 49 82 05	jerome.koundouno@iucn.org
31	NACOULMA Gérard	Economiste /Chef du Département des secteurs de Productions	Conseil Economique et Social	50 33 10 54 / 70 93 10 84 / 76 68 87 38	nacoulg@yahoo.fr
32	NONYARMA Abel	Cabinet MASA/ Ouagadougou	Autorité du Bassin de la Volta (ABV)		sa_mahdou@yahoo.fr
33	OUEDRAOGO André	PSF	MCA - Ouagadougou	75 79 04 51	
34	OUEDRAOGO Oumar	Personne Ressources / Consultant, Chef de mission étude Bagré	MCA - Ouagadougou	70 05 13 78	yirvouya@yahoo.fr
35	OUEDRAOGO Seydou	Producteur	CPF / Léo	70 31 42 20	cpf@fasonet.bf; ouedsey22@yahoo.fr
36	OUEDRAOGO Yacouba	Responsable Environnemental	Bagrepôle	70 05 05 39	o.yacouba@yahoo.fr
37	OULI Mikailou	Stagiaire	GRAF / Ouagadougou	50 34 14 57 / 78 89 77 93	graf@liptinfor.bf
38	SABDANO Parimani	Député/AN	Kompienga	71 53 87 69	sabdanoprimani@yahoo.fr
39	SAVADOGO Amidou	DR	DREAHA/Centre Est	70 72 90 80	amidou@yahoo.fr
40	SAVADOGO Moumini	Chef de Programme	UICN / Ouagadougou	50 31 31 54	moumini.savadogo@iucn.org
41	SAWADOGO Boukary	Directeur de la Prospective et de la Planification	Agence de l'Eau du Nakambé	70 64 29 91	sawadogo@yahoo.fr
42	SEDEGO Serge	Consultant	Personne Ressource	70 21 06 91	sergealfred@fasonet.bf
43	SEIHON Elie	Conseiller	Gouvernorat du CE / Tenkodogo	70 67 69 00	seihon72@yahoo.fr

44	SKINNER Jamie	Directeur GWI Afrique de l'Ouest	IIED		jamie.skinner@iied.org
45	THIOMBIANO Issaka Marius	Ingénieur Zootechnicien	Ministère des Ressources Animales et Halieutiques	71 30 55 57 / 50 30 66 88	lariarolgore@yahoo.fr
46	TIAMA Césaire	Producteur	Union des Producteur de Riz du Sourou / Niassan	71 25 36 61	
47	TOE/KIEBRE Bernadette	Chef PDA	MCA - Ouagadougou	75 79 04 09	btoe@mcaburkina.org
48	TOGO Hermann	Chargé du programme CEF	Réseau Gestion / Ouahigouya	70 36 92 81	sidbeemeht@gmail.com
49	TOURE Balhoudé	Conseiller Technique	PDA/GIZ / Ouagadougou	71 26 46 45	bahoude.toure@giz.de
50	TRAORE Moumouni	Agent DVE / Bagrepôle	Bagré	70 78 00 64	traoremoumouniz@yahoo.fr
51	TRAORE Tiékoura	Chargé d'études	SP/ CPSA / Ouagadougou	76 61 98 49 / 71 73 70 73	hiekoura@yahoo.fr
52	WARE Z. François	Assistant Parlementaire CODE	Assemblée Nationale / Ouagadougou	70 26 96 69 / 76 13 94 00	azoubilware1@hotmail.com
53	YALA Salif	Producteur	UGRB /Bagré	70 10 76 03	
54	Yolande BAYALA/TANTIO	Conseillère GRIE	Eau Vive / Ouagadougou	70 16 63 73	ybayalayantio@eau-vive.org
55	ZEBA Yakouba	Membre Comité Directeur	Plate-Forme Nationale Genre-Foncier-Changement Climatique / Garango	70 21 17 62/40 71 30 24	lamizeba@hotmail.com
56	ZOMBRA Mariatou	Productrice	UGRB /Bagré	79 04 08 74	
57	ZONGO Jean Baptiste	SGR / Centre Est	Gouvernorat du CE / Tenkodogo	40 71 07 02 / 70 27 00 14	gouvernatnk@fasonet.bf

Annexe 3 Produits des travaux de groupes

Thème 1 : Comment développer un système d'appui conseil qui réponde aux besoins des différentes catégories de producteurs ?

Groupe 1 :

Président du groupe : Patrice DJAMEN

Modérateur : S Moumouni

Secrétaire : T Hermann

Participants :

Laurant Stravato – IDE
Barbara Adolph - IIED
CONGO Amos – DRASA CES
BERE B Théodore – DGADI/MASA
NACOULDMA Gérard – CES/DPSP
BORO Adama – AMVS
TRAORE Moumouni – BagrePôle
BONKOUNGOU Joachim - INERA

Intro :

Tenir compte de la diversité des producteurs

Tenir compte de la diversité des besoins

Catégorie de producteurs

- Producteur manuel (aucun équipement)
- Femme chef de ménage
- Producteur équipé (à traction animale)
- Producteur diversifié (pêche, élevage, maraîchage, riz)
- Producteur semencier

Définition :

- Appui conseil : un service capable de comprendre et répondre aux besoins (accès au financement, technique, partenarial, ...) des producteurs pour leur permettre d'atteindre leur objectif
- Ajouter l'aspect revenu ?
- Démarche permanente d'accompagnement de producteurs et productrices volontaires qui souhaitent améliorer leurs pratiques techniques, en gestion, organisationnelles et sociales afin de vivre décemment de leur métier.
- GFRAS

QUESTIONS

1- Les bonnes pratiques et expériences en appui conseil

Pays	Noms de l'opérateur	Services d'appui conseil	Bénéficiaires	Spécificité
Ouganda	NAADS	Offre de services privés, Utilisant les agents techniques étatiques, privés, mixte Service payé par l'Etat	OP élabore des TDR cycliques Demande à la carte	Fournisseur de service directement redevable aux OP Le producteur ne peut pas influencer le service car non payant
Burkina Faso	SNVACA	Parcelles vitrines, champs écoles sur des thématiques Service offert par l'Etat par les agents techniques	OP sur des animations/ formations de groupe (sur demande)	
	Vallée du Sourou	Organisation des AG avec tous les producteurs : manifestation des besoins réels par les producteurs à chaque campagne Sollicitation des expertises intérieures ou extérieures	Groupements de producteurs organisés en coopérative	
	Réseau Gestion 7 OP au Niveau national	Service développé par les OP au profit des membres des OP	Conseiller en gestion chargé du suivi appui conseil des producteurs, producteurs leaders/site,	Services payant Animation/formation de groupe, Animation/formation et suivi des producteurs individuels

	PAPSA	Formation et équipement de producteurs relais (PR) PR encadre les producteurs de sa zone en mettant en place des parcelles de démonstration.	Producteurs des OP	Fourniture d'un vélo et une contribution de 5000F/mois
	Bagré Pôle	11 conseillers agricoles pour 16 villages Responsabilisation des producteurs	Champs écoles avec les producteurs des villages, animation thématique selon les besoins du moment, rencontre de bilan et programmation des activités du site de production	
	IDE	Offre de service conseils-business agricole aux opérateurs privés Appui conseil lié à la vente de technologies abordable aux petits producteurs		
	DGADI	Mise en place de comités d'irrigants (périmètres), mise en place de faïtières, Responsabilisation des producteurs sur la gestion des périmètres, remontée des besoins		

- Demande à la carte (de la part des producteurs)
- Responsabilisation des producteurs
- Suivi évaluation des services offerts par les agents terrain,
- Bilan des services par les producteurs
- Élaboration de recommandations à l'endroit du fournisseur de services

2 – les opportunités existantes en appui conseil

❖ Dynamique organisationnelle

- SNVACA en tant qu'orientation national d'appui conseil
- Plateforme nationale sur l'appui conseil : Forum National du Conseil Agricole)
- Réseau Gestion Burkina (FNGN, FEPAB, CAGEF, UGCPA/BM,
- Existence de faïtières
- Existence des interprofessions
- Existence d'un réseau d'encadrement national : Direction régionale, direction provinciale, ...
- Diversification des fournisseurs de services d'appui conseil au niveau national
- Existence d'écoles supérieures de formation : IDR, CAP/Matourkou
-

❖ Au niveau de Bagré Pôle

- Existence de partenariat avec la recherche
- Existence d'une direction d'appui conseil
- Existence de fonds à la maison de l'Entreprise pour financer la formation des producteurs
- Existence d'un Institut de Formation et de Développement Rural : créé par Bagré pôle
- 11 conseillers agricoles : techniciens supérieurs, agents techniques d'agriculture,
-

❖ Environnement international

- Grand engouement

3 – Les actions importantes à mettre en œuvre pour opérationnaliser les idées

- Faire l'état des lieux et l'évaluation du dispositif d'appui conseil (la demande des différentes catégories de producteurs, l'offre de services d'appui, la vision de l'appui conseil, ...)
- Restitution de l'évaluation du dispositif aux différents acteurs du service d'appui conseil y compris d'autres acteurs extérieurs
- Entreprendre une planification participative avec tous les acteurs d'appui conseil
- Voyage d'échange : auprès d'OP, d'autres zones similaires, services étatiques, ONG et d'autres prestataires de services privés pour un partage d'expériences
- Capitalisation et partage des bonnes expériences et pratiques en appui conseil au niveau national

Recommandations :

- Travailler en synergie d'action avec la recherche agricole
- Mettre en place un dispositif qui intègre toutes les catégories d'acteurs
- Renforcer les ressources d'appui conseil

Thème 2 : Comment améliorer l'efficacité des OP pour leur permettre de remplir leurs fonctions : négociations des financements pour les intrants; respect des cahiers de charges ; négociations des contrats de vente face aux investisseurs, etc. ?

Groupe 2

Président : Eric Bologo

Rapporteur : Déborah Kam

1. Notre compréhension

- Appuyer/conseiller les OP pour améliorer les conditions de travail
- Comment redynamiser les OP ?
- Quelles sont les tâches et rôles des OP ?
- Quelles missions pour les OP au départ et maintenant?

Au départ les OP avaient pour missions :

- Servir de relais de l'administration pour encadrer les producteurs
- Les missions des OP viennent de l'administration

Maintenant les OP

- Ont pour mission leur auto promotion et leur gouvernance
- Renforcer les capacités des OP pour leur permettre de remplir leurs fonctions de manière efficiente
- Formation en gestion financière
- Formation en technique de contractualisation et vente groupé

Au niveau organisationnel

- Pertinence de leur raison d'être
- Rappeler l'importance des OP dans le dispositif

2. Quels sont les problèmes ou les difficultés que les OP rencontrent

- La non maîtrise des missions qui leur sont assignées
- La non appropriation des missions
- L'analphabétisme des producteurs
- L'esprit d'assistantat des producteurs. Ils ne savent pas qu'ils doivent développer des initiatives

- Le désengagement de l'Etat a été brutal ca n'a pas été accompagné par une phase de sensibilisation
 - Le non- respect des règlements intérieurs
 - Le taux d'intérêt pour le crédit et élever
 - L'absence de l'esprit coopératif
3. Les propositions de solutions (recommandations)
- sensibiliser les producteurs

Eléments	Problèmes	Solution
Productions	<ul style="list-style-type: none"> - surface très réduits donc spéculation foncière - Autrefois on était assisté par les chinois dans les labours etc. De nos jours si on n'a pas les moyens financiers on ne peut pas avoir accès aux services. - Le travail est manuel et seul les femmes et les enfants assurent cette tâche - manque d'équipement agricole - Manque d'approvisionnement en intrants agricole 	
Marché	<p>Pas de marché c'est la mévente seul la SONAGESS est le principale client C'est est mauvais payeur 2 à 3 mois</p> <ul style="list-style-type: none"> - problème de marché - Faible capacité des OP à mobiliser des ressources 	Que le riz soit vendu au comptant pour leur permettre d'acheter leur intrant pour la prochaine campagne
Transformation	Battre le riz à la main sur les futs vides,	Doter de batteuses

3. Propositions

Problèmes	Bonnes pratiques	Expériences
Esprit collectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Applications des textes - Respects des 	<ul style="list-style-type: none"> - Bonne pratiques de la gestion coopérative au Sourou (plus de responsabilisation des membres caution solidaire et individuel, vente groupée,

	mandats - Forme de taxes internes	solidarité des membres - Bonne capacité de négociation auprès des institutions bancaires - Bonne capacité organisationnelle et institutionnelle - Leadership (compétences des leaders) - Cotisations des membres et parts sociales - Bonnes pratiques de la gestion coopérative dans la vallée du kou
	Opportunités	Actions importantes
	- Plateforme multi-acteurs (SNV) Table filières (Canada)	- Relectures des textes

Accès au marché

Bonnes pratiques	Expériences	Opportunité	
CIRB Bama Sourou Bagré (étuveuses de riz)	- Maitrise des techniques post-récoltes - Amélioration de la qualité du riz transformé		Foires commerciales Publicités dans la presse Foires culinaires

Problèmes de genre

- les femmes n'ont pas les mm équipement que les hommes. En général elles n'ont ni bootes ni gants seuls le chef de famille peut bénéficier de ces équipements
- Comment faire pour avoir le marché ?

Thème 3 : Comment améliorer les relations partenariales entre les OP et les acteurs institutionnels (Direction régionale, Bagrêpôle, Maison de l'Entreprise, etc.) ?

1. Quelles sont les bonnes pratiques et expériences à la matière ?
- 2- Quelles sont les opportunités existantes ?
- 3-Quelles sont les actions importantes à mettre en œuvre pour opérationnaliser les idées émises

Membre : 12 personnes (liste en annexe)

Président : KIENOU Georges, Producteurs Sourou

Facilitateur : JAMIE, du GWI

Rapporteur : BANI Issa, SP/CONEDD

1. Quelles sont les bonnes pratiques et expériences à la matière ?

- ✓ Problème de redevance eau, a quelle moment il faut le payer ?

On ne peut pas produire et payer de redevance, s'il y a manque de marché et d'intrant

L'Etat et les producteurs partagent les mêmes objectifs : qui est de produire.

Mais la question qui se pose c'est comment produire ? Est-ce qu'un camp ne va pas plus vite que l'autre ?

- ✓ Grosse question sur l'entretien des aménagements (problème de gestion des canaux), qui doit les entretenir ? est ce l'état ?

Chacun (Etat et producteurs) à sa part de responsabilités. Il y a donc nécessité de clarifier les rôles de chaque partie prenante.

- ✓ Aussi, une question est de savoir si les outils de gestion tels les cahiers de charge sont élaborés de façon consensuelle avec les producteurs ?

Il est ressorti que l'élaboration des cahiers de charges n'intègre pas efficacement les producteurs. Et du cout son contenu tombe comme une sorte de sanction aux producteurs.

Il faudra travailler de sorte à joindre de façon efficace les producteurs dans l'élaboration des cahiers de charge car ils sont le plus souvent mal représentés

❖ **Existe-t-il des exemples ailleurs où tout marche bien et que nous pouvons nous inspirer ?**

- ✓ Au niveau du Sourou les producteurs payent les taxes d'aménagement (10.000fr) mais ils manquent de financement pour l'entretien après.
- ✓ Au Benin, les taxes sont payées en fonction du gain du producteur. La période d'application des intrants est fixée par les encadreurs et tous les producteurs sont tenus de respecter. Il en est de même pour la période des récoltes. Tout ceci marche parce que les règles sont respectées. Reste à savoir si cette pratique peut s'appliquer chez nous ?

2-Les opportunités existantes

- ✓ Existence de partenariat entre les producteurs, les institutions financières, les ONG, Bagré pole, l'Etat et ses démembrements.
- ✓ Subvention des intrants par l'Etat
- ✓ Mise en relation de la SONAGESS qui chaque année mobilisent près de 10 milliards pour acheter le riz produits ;
- ✓ Les petits aménagements des bas-fonds pour la production du riz
- ✓ Echanges d'expérience entre filières coton et riz,
- ✓ Moyens accordés pour les transformateurs ;
- ✓ Existence d'un cadre de concertation entre producteurs-transformateurs-étuveuses-maison d'entreprises, ce cadre de concertation tient également compte des femmes. Pour preuves, beaucoup de femmes se font de l'argent dans l'étuvage.
- ✓ Existence de journées promotionnelles

3-Quelles sont les actions importantes à mettre en œuvre pour opérationnaliser les idées émises

- ✓ Il faut réfléchir pour créer un système de crédits pour les équipements,
- ✓ Améliorer la gouvernance locale (le rôle et le fonctionnement des OP)
- ✓ Il faudra travailler de sorte à joindre de façon efficace les producteurs dans l'élaboration des cahiers de charge car ils sont le plus souvent mal représentés
- ✓ Soutenir les producteurs en termes ;
- ✓ Aider les paysans a trouvé les marchés a travers la collecte groupée, la construction de magasins et des accords écrits;
- ✓ Organiser des voyages d'échanges dans des pays (cas du BENIN) où il y a la bonne pratique.
- ✓ Il faut une meilleure communication sur qui a payé qui n'a pas payé sa taxe. Naturellement le producteur n'est pas mauvais payeur. S'ils sont bien encadrés et que le rendement est satisfaisant, ils payeront. Il serait mieux de faire la part des choses en donnant le % des paysans qui ont payé leurs taxes et le % de ceux qui n'ont pas payé pour ne pas les mettre tous dans le même sac.

- ✓ Améliorer les cadres de concertation entre producteurs-transformateurs-étuveuses-maison d'entreprises, ce cadre de concertation tient également compte des femmes. Pour preuves, beaucoup de femmes se font de l'argent dans l'étuvage

Liste des membres du groupe3

N°d'ordre	Nom et prénoms	Structure	Contacts
1	KIENOU Georges	Producteurs Sourou	
2	BASSOROBOU T. Anakouba	DREDD-Centre est	40 71 01 61
3	SALA Salif	Producteur	70 10 76 03
4	OUEDRAOGO André	MCA-BF	70 05 13 78
5	THIOMBIANO I. Marius	DGPA/MRAH	
6	OUEDRAOGO Yacouba	DGRE/MEAHA	70 47 51 65
7	DEMBELE Kalifa	IDE Burkina	78 17 87 03
8	SEIHON Elie	Conseil Régional-Centre est	70 67 69 00
9	SADABDANO Parimani	Député CODE	71 53 87 69
10	MONYARMA Abel	Cab/MASA	70 13 82 86
11	BANI Issa	SP/CONEDD	70 06 32 49
12	SAMI	GWI	